



Sgen-CFDT 67
305 avenue de Colmar BP 935
67029 STRASBOURG Cedex 1
03.88.79.87.77
67@sgen.cfdt.fr

Sgen-CFDT 68
1 rue de Provence
68090 MULHOUSE Cedex
03.89.31.86.66
68@sgen.cfdt.fr

Déclaration liminaire Sgen-CFDT Alsace

CTA du 29 novembre 2016

Madame la rectrice, mesdames et messieurs

Tout d'abord, le Sgen-CFDT Alsace tient à saluer la présence du nouveau Secrétaire général du rectorat, tout en remerciant sa prédécessrice pour le travail réalisé.

Nous allons avoir aujourd'hui un CTA chargé, chargé de lourdes questions avec de surcroît nous semble t-il de nombreuses questions diverses posées par les organisations syndicales.

Il est vrai que le dernier CTA remonte à juin 2016 : 5 mois sans réunion de cette instance c'est long, même si quelques GT se sont réunis entre temps. C'est ce laps de temps qui explique sans aucun doute les multiples questions que nous vous posons Madame la rectrice, y compris dans cette déclaration liminaire.

Le Sgen-CFDT commencera par vous interroger sur deux questions d'ordre général :

- Que devient la Région Grand-Est dans le cadre de l'éducation nationale ? Les organisations syndicales représentatives des personnels ne participent plus à une quelconque concertation. Nous savons par la bande que la Région discute de l'harmonisation des critères de dotation de fonctionnement des lycées pour 2017, mais nous ne savons rien ou très peu de l'état des travaux des 3 rectorats concernant l'organisation générale future des 3 académies.
- Le 15 décembre se réunira un CTMen qui examinera les moyens en terme de création et de répartition des postes pour la rentrée 2017. Quelles sont les perspectives de dotation pour notre académie ?

Pour montrer que nos interrogations insistantes se déclinent à toutes les échelles de la gouvernance, deux autres questions significatives et sensibles :

- En juin 2016, le Sgen-CFDT Alsace est intervenu pour la sixième fois en CTA (cf le compte-rendu du CTA du 26 juin 2016) afin de demander une clarification des critères conduisant à l'attribution du DIF et des dispositifs afférents au DIF. Malgré votre promesse de la tenue d'un GT sur cette question, nous n'avons encore rien vu venir, alors que nous constatons que toutes les demandes de prise en charge faites par les personnels qui suivent depuis 2014 le master de pratique et ingénierie de formation, que toutes ces demandes ont été rejetées par le rectorat ! Vous comprendrez notre colère et nos interrogations sur le respect des droits.
 - En juin 2016 toujours, lors du CTA, nous avions débattu du calendrier de l'ajustement de la carte des CIO et des procédures de consultation. Nous avions à l'époque, approuvé le processus de consultation proposé. Force est de constater (même si nous ne préjugeons pas de ce qui se dira au point 4 de l'ordre du jour du CTA d'aujourd'hui) que le travail de concertation semble avoir abouti à de lourdes impasses. Ces impasses nous inquiètent fortement.
- Le Sgen-CFDT Alsace est en attente d'un dialogue social bien plus solide...